



GenomeCanada

Initiative Production bioalimentaire durable et adaptée au climat

Possibilité de financement d'un Centre de coordination de la mobilisation et de la mise en œuvre des connaissances

1. Aperçu

Genome Canada a lancé sa nouvelle possibilité de **financement de l'Initiative axée sur les défis *Génomique et action climatique*** le **12 mai 2022**.

Cette nouvelle possibilité, appelée Initiative Production bioalimentaire durable et adaptée au climat (ci-après appelée « l'Initiative ») prévoit l'investissement, par Genome Canada, de 30 millions de dollars dans la recherche et l'innovation en génomique de pointe afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone de la production bioalimentaire au Canada, et d'en renforcer la résilience, la pérennité environnementale et la viabilité économique.

La présente possibilité de financement vise les domaines dans lesquels les technologies génomiques sont utilisées pour faciliter l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 et de réduction de l'empreinte carbone de l'agriculture et de la production bioalimentaire au Canada. Les équipes de projet doivent rechercher des solutions qui augmenteront la valeur créée par les systèmes de production, sans pour autant augmenter les émissions de gaz à effet de serre ni amplifier les impacts nuisibles sur l'environnement naturel.

L'Initiative financera un portefeuille de projets menés par des Équipes interdisciplinaires de défi (EID) qui seront appuyés, coordonnés et reliés par des programmes transversaux liés à la mobilisation des connaissances, à la coordination et à la mise en œuvre des données. Cette approche par portefeuille permet d'appliquer les avantages d'une solution dans d'autres systèmes de production alimentaire ou chaînes d'approvisionnement et d'obtenir un impact de cascade dans l'ensemble du système alimentaire canadien.

La mobilisation et la mise en œuvre des connaissances seront des composantes cruciales de l'Initiative. Les projets du portefeuille communiqueront régulièrement et intentionnellement entre eux, se réuniront et apprendront les uns des autres pour obtenir un impact collectif encore plus grand.

À cette fin, la présente Initiative financera deux centres de coordination transversale : le Centre de coordination des données et de collaboration (ci-après appelé « le Centre des données »), qui sera axé sur les données, et le Centre de coordination de la mobilisation et de la mise en œuvre des connaissances (ci-après appelé le « CCMMOC »), qui sera axé sur la mobilisation et la mise en œuvre des connaissances. Ces centres assureront la direction administrative et technique de même que la direction de la coordination auprès du portefeuille de projets, en particulier :

- créer intentionnellement des liens entre les projets du portefeuille des EID;
- appuyer la coordination et l'harmonisation des activités du portefeuille entre les projets;

- obtenir la participation des intervenants et des utilisateurs finaux à l'échelle du portefeuille;
- ajouter de la valeur aux résultats des projets;
- combler les lacunes afin de créer de la cohérence au sein du portefeuille pour obtenir des impacts.

Le CCMMOC possédera des connaissances, des compétences et de l'expertise générales et spécifiques en matière de génomique dans la société — un domaine qui englobe les aspects environnementaux, économiques, éthiques, légaux et sociaux de la recherche en génomique (GE³LS) — de même que des compétences dans les relations avec les intervenants, l'établissement de partenariats, la gestion de projet, la participation des intervenants et des utilisateurs finaux, la politique et la réglementation, la science économique et la science de la mise en œuvre. Grâce à ces compétences et domaines de connaissances, le CCMMOC pourra diriger et coordonner les activités à l'échelle du portefeuille, lancer et gérer d'autres activités de mobilisation des connaissances qui faciliteront l'adoption des solutions génomiques et mobiliseront les connaissances pour aider le portefeuille à contribuer à la réduction nette du carbone.

En particulier, le CCMMOC se concentrera initialement sur la mise au point de mécanismes et de structures qui permettront aux EID d'interagir avec le Centre. Ce dernier collaborera avec les EID afin de perfectionner, de cocréer et d'harmoniser les plans individuels de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances en un seul plan unifié du portefeuille. Ce plan doit décrire une vision ambitieuse, mais pratique, de ce que le CCMMOC canadien pourrait être en génomique du climat et comment il agira dans l'ensemble du portefeuille de projets pour appuyer les objectifs canadiens de carboneutralité du Canada d'ici 2050 et de réduction de l'empreinte carbone de son système de production bioalimentaire.

Il sera primordial que le CCMMOC et le Centre des données coordonnent leurs activités dans l'ensemble du portefeuille, s'informent l'un l'autre des stratégies de mobilisation des données et des connaissances à l'échelle du portefeuille. Les deux centres auront besoin de structures et de mécanismes officiels pour s'assurer de la coordination et de la cocréation du travail dans l'ensemble du portefeuille et entre eux. Les structures de gouvernance appuieront cette exigence. Génome Canada et les centres de génomique concernés entretiendront des relations directes permanentes avec ces centres afin d'atteindre les objectifs stratégiques de mobilisation des connaissances et de coordination des données.

2. Objectifs

La présente possibilité de financement a pour objet d'appuyer une seule équipe pancanadienne qui concevra et mettra en œuvre un plan de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances à l'échelle du portefeuille pour l'initiative Production bioalimentaire durable et adaptée au climat de Génome Canada. L'équipe coordonnera les activités de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances pour s'assurer que la recherche et les investissements produisent les impacts et les résultats attendus. Conformément à l'objectif global de l'Initiative, ces activités comprendront des recherches GE³LS clés à l'échelle du portefeuille et l'avancement des technologies et des politiques génomiques qui peuvent atténuer les changements climatiques de manière mesurable, par exemple la réduction des émissions des gaz à effet de serre et/ou l'augmentation de la séquestration du carbone.

3. Financement disponible et durée

- Une seule équipe pancanadienne obtiendra un financement.

- Génome Canada versera un financement maximal de 2,1 millions de dollars au projet du CCMMOC. Ce montant comprend jusqu'à concurrence de 700 000 dollars pour la première phase et jusqu'à concurrence de 1,4 million de dollars pour les deuxième et troisième phases.
- Un budget détaillé est exigé à la première phase. Un budget de haut niveau est exigé pour les deuxième et troisième phases.
- Un cofinancement au moins égal à la contribution de Génome Canada est exigé.
- La totalité de l'engagement de cofinancement exigé à la première phase doit avoir été versée au moment du déblocage des fonds.
- La durée du financement est de cinq ans.

4. Approche progressive

Il est important d'avoir à l'échelle du portefeuille une représentation solide de la mobilisation et de la mise en œuvre des connaissances aux étapes de la planification de l'Initiative. Il faut aussi reconnaître qu'il faudra du temps pour établir un plan judicieux et réaliste de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances à l'échelle du portefeuille et se doter de l'expertise, des compétences et de la capacité nécessaires à l'exécution de ce plan. En raison de ces facteurs, l'approche concernant les activités et le financement sera progressive.

Phase 1. Mobilisation et élaboration du plan de mobilisation des connaissances du portefeuille. Pendant les deux premières années, le CCMMOC :

- établira les **mécanismes et les structures** (p. ex., des réunions régulières, des groupes de travail, la formation, l'éducation) dans l'ensemble du portefeuille afin de :
 - comprendre les besoins des projets et du portefeuille;
 - sensibiliser, acquérir des connaissances et de l'expertise dans l'ensemble du portefeuille;
 - coordonner et cocréer le travail dans l'ensemble du portefeuille;
- déterminera les **lacunes et les possibilités** à l'échelle du portefeuille (p. ex., la politique, la participation) et élaborera un plan pour combler les lacunes et tirer parti des possibilités (p. ex., recherche GE³LS);
- déterminera et intéressera les principaux **intervenants externes** — y compris les utilisateurs finaux, les décideurs et les responsables des politiques, les groupes sous-représentés et l'industrie — afin d'orienter le travail et de favoriser l'adoption et la mise en œuvre;
- mettra à l'essai les **activités de base** du CCMMOC. Il s'agira de projets de démonstration qui orienteront la phase de mise en œuvre et prépareront à sa réalisation;
- fera progresser l'**harmonisation** des plans de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances propres aux projets pour les intégrer à celui du portefeuille.

Pendant cette phase, il sera important que le **CCMMOC et le Centre des données établissent des mécanismes et des structures de collaboration**, coordonnent les efforts et créent ensemble les plans et les activités à l'échelle du portefeuille.

Les résultats attendus à cette étape sont les suivants :

- l'existence manifeste de structures pour coordonner et cocréer les travaux de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances dans l'ensemble du portefeuille et avec le Centre des données;

- les résultats et les leçons apprises des projets pilotes ou de démonstration;
- un plan exhaustif de la mobilisation et de la mise en œuvre des connaissances à l'échelle du portefeuille (p. ex. les publics cibles, les impacts assortis de cibles et de critères d'évaluation, une approche en matière de communications, la participation des intervenants, les principales activités avec les jalons, les échéanciers et les livrables, ainsi que les partenaires clés). Les activités de recherche GE³LS, par exemple l'élaboration de méthodes, peuvent figurer dans le plan, s'il y a lieu, pour s'assurer de la réussite du CCMMOC.

Le Comité de supervision du portefeuille examinera ces résultats et recommandera la suite à donner pour passer à la phase suivante.

Phase 2. Mise en œuvre du plan de mobilisation des connaissances du portefeuille.

Pour amorcer cette phase, le CCMMOC et le Centre des données obtiendront l'approbation de leurs plans pour le portefeuille à la fin de la première phase. Au cours de la troisième et de la quatrième année, le CCMMOC se concentrera sur l'achèvement du plan de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances. La transition de la phase d'élaboration à celle de la mise en œuvre donnera l'occasion de mettre à jour le budget du projet et d'intégrer de nouvelles compétences et de nouveaux partenaires afin d'harmoniser les activités.

Cette phase pourrait comprendre, par exemple, des investissements ciblés dans l'élaboration d'une nouvelle norme nationale dans un secteur lié à la génomique, l'élaboration d'un outil qui permettra de comptabiliser le carbone dans l'ensemble du portefeuille, la recherche, l'organisation d'un forum stratégique avec des décideurs et des responsables de politiques importants et/ou l'élaboration d'un programme d'études qui favorisera l'adoption et l'utilisation d'une technologie.

Pendant la mise en œuvre, le CCMMOC travaillera en étroite collaboration avec le Centre des données pour s'assurer que les résultats se transforment collectivement en impact sur les changements climatiques.

Les résultats attendus à cette étape sont les suivants :

- la preuve que les jalons et les livrables prévus dans le plan de mobilisation des connaissances sont en voie de réalisation;
- un plan de transition et de pérennité au-delà du projet, y compris les révisions à apporter aux activités et/ou au budget, au besoin, au cours de la cinquième année pour réaliser le plan.

Le Comité de supervision du portefeuille examinera les résultats et recommandera la suite à donner pour passer à la phase suivante.

Phase 3. Planification de la pérennité et de la transition. Pendant la cinquième année, le Centre se concentrera sur l'élaboration d'un plan de pérennité pour s'assurer que les résultats de l'Initiative continuent d'avoir l'impact souhaité. Ce travail pourrait inclure la collaboration avec Génome Canada et d'autres intervenants pour assurer la transition de la direction de ce travail, le transfert à d'autres de la recherche et de l'innovation, la fixation de nouveaux objectifs et un nouveau financement.

5. Éléments obligatoires

Les équipes candidates décriront la stratégie de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances qu'elles proposent pour le portefeuille, une stratégie à la fois ambitieuse et

réalisable. Les activités doivent être axées sur la phase d'élaboration. Le formulaire de demande comprendra trois sections principales à cette première phase :

- la vision, la coordination et la direction du portefeuille;
- le plan et les activités de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances (y compris la recherche);
- la gestion et les finances (l'équipe, les processus décisionnels et la prévision des ressources pour atteindre les objectifs du projet).

Les centres doivent se doter d'un gestionnaire de projet attiré qui disposera d'un soutien administratif suffisant pour coordonner les activités qui leur sont propres. De plus, chaque centre versera l'équivalent budgétaire de 0,5 employé à temps plein afin de rémunérer un gestionnaire de projet à l'échelle du portefeuille, responsable de la coordination des activités communes.

6. Processus de demande

Une seule équipe recevra un financement. Les candidats doivent soumettre une demande de financement par l'entremise d'un centre de génomique régional.

Inscription

Les candidats rempliront un bref formulaire d'inscription pour indiquer qu'ils souhaitent participer au concours. Le formulaire indiquera les coordonnées des candidats, les détails de la composition de l'équipe provisoire, ainsi qu'une liste des partenaires. Les renseignements des inscriptions admissibles, soit le nom du ou des dirigeants du projet et les établissements responsables, seront publiés dans le site Web de Génome Canada. Les candidats jugés admissibles seront invités à soumettre une proposition complète.

Étape de la proposition complète

Les demandes complètes doivent traiter des éléments obligatoires décrits dans le concours, soit la direction et la coordination du portefeuille, un plan et des activités de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances, ainsi que les détails sur la gestion et les finances.

Un comité compétent possédant les compétences requises pour évaluer tous les critères du concours évaluera la proposition complète. Le projet qui répondra le mieux aux critères du concours fera l'objet d'une évaluation à l'échelle du portefeuille qui tiendra compte des synergies avec les projets des EID et le Centre des données.

Les processus d'évaluation peuvent, au besoin, être adaptés selon la complexité, le nombre de demandes reçues ou d'autres facteurs pertinents. Toute modification sera communiquée dans le site Web de Génome Canada et par les centres de génomique.

7. Calendrier

Activité	Date
Lancement de la possibilité de financement	23 août 2022
Date limite de la soumission des inscriptions à un centre de génomique	Décembre 2022*
Date limite de la soumission des demandes complètes à un centre de génomique	Mars 2023*
Évaluation des demandes	Mai 2023
Avis de décision aux équipes	Début juillet 2023
Réunion des EID et des équipes des centres	Mai-fin juillet 2023

*Veuillez confirmer la date auprès de votre centre de génomique régional.

8. Personnes-ressources

Centre	Personne-ressource
Genome British Columbia	Alison Dendoff adendoff@genomebc.ca
Genome Alberta	Georgia Balsevich GBalsevich@genomealberta.ca
Genome Prairie	Jerlene Halliday jhalliday@genomeprairie.ca
Ontario Genomics	Laura Riley lriley@ontariogenomics.ca
Génome Québec	Caroline Telekawa ctelekawa@genomequebec.com
Genome Atlantic	Britta Fiander bfiander@genomeatlantic.ca

Annexe 1. Critères d'évaluation du CCMOC

Critères d'admissibilité

1. L'équipe doit être pancanadienne et composée de membres représentant *au moins* trois provinces.
2. L'équipe doit être multidisciplinaire et comprendre des représentants possédant de l'expertise, des compétences et des connaissances dans divers domaines, dont les suivants :
 - mobilisation et mise en œuvre des connaissances (p. ex., science de la mise en œuvre, application et échange des connaissances, courtage de connaissances);
 - recherche (p. ex., science de la mise en œuvre, GE³LS);
 - politique et réglementation (p. ex., formulation de politiques et influence, compréhension des processus en vigueur au gouvernement fédéral, dans les gouvernements provinciaux ou territoriaux);
 - mobilisation des intervenants et sensibilisation (p. ex., consultations, participation du public);
 - établissement de partenariats (p. ex., aptitude à cibler, à établir et à maintenir des partenariats avec le secteur public, le secteur privé, le secteur non gouvernemental et les universités);
 - communications scientifiques et marketing;
 - science économique et évaluation économique;
 - évaluation et mesure;
 - inclusion, diversité, équité et accès (IDEA) et connaissances des Autochtones et mobilisation de ces derniers;
 - climat et science de l'agriculture (p. ex., génomique dans la société, cultures, cheptel vif).

Veillez noter que le Centre peut faire appel à des sources d'expertise et d'expérience différentes à différentes phases; on ne s'attend pas nécessairement à des effectifs complets au début du projet.

3. Le projet doit comprendre un ou des partenaires des secteurs public, privé ou communautaire pour faciliter l'utilisation et/ou l'impact de l'Initiative.
4. Les dirigeants des projets d'EID ne peuvent pas diriger les centres. Les membres des EID peuvent toutefois faire partie de l'équipe d'un centre en tant que cocandidats.

Critères d'évaluation — Phase 1

Il est important de fournir dans la demande, pour chaque élément obligatoire, des exemples des antécédents avérés des différents membres de l'équipe pour ce qui est de la direction et de l'exécution des aspects suivants. Les évaluateurs examineront ce qui suit dans les plans :

1. Vision, coordination et direction du portefeuille

- **Vision du portefeuille.** Mesure dans laquelle la vision proposée pour le Centre est audacieuse et axée sur l'impact, mais également réaliste, adaptable et pertinente dans le contexte de l'Initiative.

- **Coordination des EID.** Mesure dans laquelle le plan décrit l'approche préconisée pour établir les structures et les mécanismes au sein du portefeuille de projets pour coordonner le travail, les activités et les efforts de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances, y compris la cocréation des plans et des activités en la matière.
- **Coordination du Centre.** Mesure dans laquelle le plan décrit l'approche préconisée pour établir les structures et les mécanismes en collaboration avec le Centre des données pour s'assurer de la coordination et de la cocréation des plans et des activités.
- **Direction.** Mesure dans laquelle le plan prévoit la direction à l'échelle du portefeuille.

2. Activités de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances

- **Lacunes et possibilités.** Mesure dans laquelle le plan prévoit un processus solide pour déterminer les lacunes et les possibilités au sein du portefeuille, y compris la recherche GE³LS et la recherche en science de la mise en œuvre dans le portefeuille.
- **Harmonisation.** Mesure dans laquelle le plan prévoit un processus solide pour élaborer un plan de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances du portefeuille, en se fondant sur les plans des projets d'EID, pour faire progresser les résultats des équipes d'EID et faciliter l'impact sur le climat.
- **Impact et évaluation.** Mesure dans laquelle le plan prévoit clairement comment l'équipe travaillera avec les EID pour atteindre les objectifs d'impact du portefeuille, et comment elle envisagera la mesure et l'évaluation, notamment un plan de soutien des travaux d'évaluation et de mesure des impacts pour s'assurer que le portefeuille de projets aboutit aux résultats et aux impacts souhaités (p. ex., tableau de bord des impacts, modèle logique).
- **Mobilisation des intervenants.** Processus clair de mobilisation des intervenants et des partenaires clés que l'Initiative intéresserait et qui pourraient bénéficier des impacts, en particulier les membres des groupes sous-représentés et les communautés autochtones. Il serait utile de décrire explicitement un processus clair de mobilisation constructive des communautés autochtones et des meilleurs moyens de mettre à profit les connaissances autochtones et de se concentrer sur ces dernières.
- **Renforcement des capacités.** Plan clair des moyens à prendre pour renforcer les capacités et les compétences en matière de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances (p. ex., ateliers de formation pour les équipes de projet afin de bâtir les compétences et les habiletés des EID, ateliers de communication scientifique, mentorats en recherche des groupes en quête d'équité).

3. Gestion et finances

- **Équipe.** Mesure dans laquelle l'équipe possède l'expertise pertinente pour élaborer et mettre en œuvre les différents éléments du plan de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances du portefeuille.
- **Gestion.** Mesure dans laquelle le plan de gestion est pertinent.
- **Budget.** Mesure dans laquelle le budget est approprié, compte tenu des activités proposées.
- **Équité, diversité et inclusion (EDI).** Mesure dans laquelle les principes d'EDI sont intégrés au plan proposé.